

LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (DPASS)

PROXIMITÉ
ACCÈS
AUX SOINS

des professionnels
proches de vous

ÉCOUTE
PSYCHO
LOGIQUE

FAMILLE
ET
PAREN
TALITÉ

SANTÉ
SEXUELLE

PERSONNES
ÂGÉES

SANTÉ
SCOLAIRE

PRÉVENTION
ADDIC
TIONS

ACCOMPA
GNEMENT
SOCIAL

HYGIÈNE
ET
ALIMEN
TATION

HANDI
CAP

La mission de la province Sud
est de répondre à vos besoins
et de vous venir en aide dans tous ces domaines.

En savoir +

**Direction Provinciale
de l'Action Sanitaire et Sociale (DPASS)**

Secrétariat du service de l'Action Sociale

☎ 20 45 40 ✉ fax 20 47 93

Province Sud - Avril 2018



ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL



Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (DPASS)
5, rue Gallieni, immeuble Gallieni
BP U2 98845 - Nouméa CEDEX
Tél. 20 44 00 (standard)

f province-sud.nc
webtv.province-sud.nc



ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL



DISCRÉTION
OUVERTURE D'ESPRIT
EMPATHIE

SES MISSIONS

- Accueillir les personnes et les familles en difficulté ou fragilisées
- Concourir à la protection de l'enfance
- Évaluer des situations sociales et mettre en place, avec les intéressés, un plan d'aide adapté
- Soutenir les personnes vers l'accès à l'autonomie (insertion par l'emploi, le logement, la culture, les loisirs...)
- Rédiger des rapports sociaux pour l'attribution d'aides sociales, d'agrèments de familles d'accueil ou d'adoption, protection de l'enfance
- Participer aux actions de prévention ou de formation
- Mise en place d'actions collectives (travail de groupe)
- Accueillir des stagiaires



FORMATION À SUIVRE

- Écoles spécialisées en métropole (plus de 70 établissements)
- Accès sur concours
- 3 ans après obtention du baccalauréat

Contenu : sociologie, psychologie, philosophie du travail social, éthique, politiques sociales



DIPLÔME À OBTENIR

Diplôme d'État d'assistant de service social

OÙ TROUVER DES ASSISTANTS SOCIAUX ?

Province Sud
Province Nord
Province des Îles
CHT
Gouvernement :
service Handicap

Vice-Rectorat
Communes
OPT, SLN, Aviation
Civile (patenté)
CAFAT

INFOS PRATIQUES

- Il faut obligatoirement être titulaire du diplôme d'État d'assistant de service social (DEAS) pour exercer ce métier
- Les postes d'assistant de service social sont nombreux en Nouvelle-Calédonie
- De ce fait, la Nouvelle-Calédonie attribue régulièrement des bourses avec affectation spéciale (BAS) pour ces études
- Certaines écoles délèguent leurs concours à la Nouvelle-Calédonie, avec des épreuves en local